

Comptes annuels consolidés 2013

Bilan consolidé

Actif		31.12.2013	31.12.2012
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	3.1	35'246'023	33'848'190
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.2	447'399	536'663
Autres créances	3.3	598'830	152'683
Stocks	3.4	15'500	47'800
Comptes de régularisation actif	3.5	320'679	638'924
Total actif circulant		36'628'431	35'224'260
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	3.6	11'689'765	12'393'514
Immobilisations	3.7		
– Mobilier		25'613	59'414
– Aménagements		283'833	331'866
– Matériel de bureau/informatique		306'864	427'533
– Terrain		450'000	450'000
Total actif immobilisé		12'756'075	13'665'327
Total actif		49'384'506	48'889'587
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		1'602'031	1'499'067
Dettes programmes à l'étranger	3.8	15'063'330	16'169'079
Autres dettes à court terme	3.9	48'860	525'786
Comptes de régularisation passif	3.10	590'587	551'144
Total capitaux étrangers à court terme		17'304'808	18'745'076
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes programmes	3.11	17'605'129	14'501'770
Total capitaux étrangers à long terme		17'605'129	14'501'770
Capital des fonds (fonds affectés)			
Fonds avec affectation limitée	3.12	890'732	844'810
Total capital des fonds		890'732	844'810
Capital de l'organisation			
Capital versé (fondation)	3.13	100'000	100'000
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (général)	3.14	6'137'527	9'129'195
Capital lié (désigné) général	3.15	6'709'697	4'736'192
Résultat de l'exercice		186'614	382'545
Total capital de l'organisation		13'583'837	14'797'931
Total Passif		49'384'506	48'889'587

Compte d'exploitation consolidé

	2013	2012
	CHF	CHF
Produits d'exploitation	4.1	
Collecte de fonds		
Parrainages de projets et membres	3'147'467	3'328'426
Dons issus de collectes	9'420'579	9'317'053
Dons pour l'aide d'urgence	4.1.1 2'636'169	702'781
Legs et héritages	4'016'871	4'961'440
Dons institutionnels	4.1.2 9'159'410	10'108'431
Dons provenant du commerce de détail	121'340	143'984
Total produits issus de la collecte de fonds	28'501'836	28'562'115
Autres recettes		
Vente de cartes et de produits	2'996'449	3'233'799
Autres recettes	455'265	225'773
Total produits d'exploitation	31'953'550	32'021'687
Frais d'exploitation		
Achat de marchandises	-371'886	-260'481
Charges directes des programmes		
Programmes à l'étranger	4.2.1 -22'228'215	-21'469'838
Programmes en Suisse	4.2.2 -1'624'730	-1'596'327
Frais de personnel (programmes)	4.2.3 -649'121	-769'148
Monitoring des programmes	4.2.4 -106'584	-169'631
Total des charges directes des programmes	-24'608'650	-24'004'944
Frais d'infrastructure		
Frais de personnel	-216'786	-2'057'984
Frais de voyage et de représentation	77'992	-56'363
Travail accompli par des tiers	-37'242	-19'176
Loyer	-279'616	-277'942
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance	-10'330	-12'899
Frais administratifs	-735'552	-636'007
Collecte de dons	-3'226'098	-3'496'184
Relations publiques	4.3.1 -447'997	-564'501
Prestations de services	4.3.1 -258'363	-262'700
Autres dépenses	3.3 -257'252	-257'119
Amortissements	-243'956	-92'185
Provisions	0	207'650
Total frais d'infrastructure	7'176'680	-7'525'411
Résultat d'exploitation	-203'666	230'850
Résultat financier	4.4	
Produits financiers réalisés	310'239	339'129
Produits financiers non réalisés	195'112	371'006
Charges financières	-246'811	-167'933
Total résultat financier	258'540	542'202
Ergebnis vor Fonds- und Kapitalbewegungen	54'874	773'052
Résultat avant mouvement de fonds et capitaux		
Attribution exceptionnelle aux dettes programmes	3.11 -1'223'045	0
Attribution exceptionnelle aux dettes programmes	-1'223'045	0
Fonds affectés		
Attribution aux fonds affectés	3.12 -302'420	-762'907
Utilisation des fonds affectés	3.12 256'497	345'585
Total fonds affectés	-45'923	-417'322
Capital libre (général)		
Attribution au capital libre (général)	0	0
Dissolution du capital libre (général)	3.14 1'374'213	40'600
Total capital libre (général)	1'374'213	40'600
Capital lié (désigné) général		
Attribution au capital lié (désigné) général	3.15 -13'000	-18'000
Dissolution du capital lié (désigné) général	39'495	4'215
Total capital lié (désigné) général	26'495	-13'785
Résultat après mouvement de fonds et capitaux	186'614	382'545

Tableau de financement consolidé

	2013	2012
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	+54'874	+733'052
Amortissements d'immobilisations	+243'956	+92'185
Pertes (+)/gains (-) sur immobilisations financières	+43'798	-3317'844
Diminution (+)/Augmentation (-) créances résultant de livraisons et de prestations	+89'264	+119'008
Diminution (+)/Augmentation (-) autres créances	-446'147	+19'018
Diminution (+)/Augmentation (-) stocks	+32'300	-11'800
Diminution (+)/Augmentation (-) comptes de régularisation actif	+318'245	+142'823
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes provenant de livraisons et de prestations	+102'964	+164'156
Augmentation (+) / Diminution (-) dettes «Programmes à l'étranger»	+774'565	+3'527'430
Augmentation (+)/Diminution (-) autres dettes à court terme	-476'926	+468'516
Augmentation (+)/Diminution (-) comptes de régularisation passif	+39'443	+96'319
Augmentation (+)/Diminution (-) provisions	0	-207'650
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	+776'336	+4'865'213
(Investissements) en immobilisations	-41'454	-371'753
Investissements immobilisations financières	-164'652	0
Désinvestissement immobilisations financières	+827'604	+400'000
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	+621'498	+28'247
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités		
Existant initial disponibilités 01.01.	33'848'190	28'954'730
Existant final disponibilités 31.12.	35'246'023	33'848'190
Variations disponibilités	+1'397'833	+4'893'460

Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Capital versé (fondation)	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant & des domaines de travail stratégiques	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER per 31.12.2011	100'000	449'999	500'000	872'407	350'000	12'767'742	-597'948	14'442'200
Variations dans l'année 2011								
Produits (internes)					3'000'000	-3'000'000	382'545	382'545
Produits année précédente (internes)						-597'948	597'948	0
Dotation/utilisation (externes)				13'785		-40'600		-26'815
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER per 31.12.2012	100'000	449'999	500'000	886'192	3'350'000	9'129'195	382'545	14'797'931
Variations dans l'année 2012								
Produits (internes)					2'000'000	-2'000'000	186'614	186'614
Produits année précédente (internes)						-382'545	382'545	0
Dotation/utilisation (externes)				-26'495		-1'374'213		-1'400'708
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2013	100'000	449'999	500'000	859'697	5'350'000	5'372'437	951'704	13'583'837
B) Moyens provenant de fonds (MGF, droits de l'enfant & étude; à partir de 2012 en plus VIH-sida, aide d'urgence)								
	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2011	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2012	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2013	
	427'488	762'907	-345'585	844'809	302'420	-256'497	890'732	

Annexe aux comptes annuels consolidés 2013

1. Remarques générales

UNICEF Suisse représente en Suisse l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, dans toutes les questions qui concernent l'enfant et l'organisation. UNICEF Suisse veille à entretenir de bons contacts avec la population suisse, l'informe et la sensibilise à la situation des enfants dans le monde et en Suisse. UNICEF Suisse mobilise la société civile, les milieux économiques et politiques afin de soutenir les programmes de développement en faveur des enfants les plus démunis et de récolter des dons pour améliorer leurs conditions de vie. Le travail d'UNICEF Suisse se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'agenda de l'ONU pour le développement, la planification à moyen terme de l'UNICEF et l'agenda de l'équité de l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959 et son siège est à Zurich. Le Comité s'engage à travailler dans les programmes, les projets et l'administration de la manière la plus efficace et performante possible. Le Comité remet aux pays concernés dans un délai de 18 mois les fonds récoltés pour la réalisation des programmes prévus. Les dons récoltés pour les programmes d'aide d'urgence sont transmis immédiatement. La fondation du Comité suisse pour l'UNICEF a été créée en l'an 2000; elle accueille les dons destinés à des projets et des programmes de longue durée.

2. Principes concernant la présentation des comptes

2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21 dans le respect du Code civil suisse, du Code des obligations et des dispositions concernant la consolidation des organisations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

2.2 Cercle de consolidation et méthode

Les comptes annuels consolidés englobent les deux personnes morales, à savoir le Comité suisse pour l'UNICEF et la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF; la consolidation est effectuée selon la méthode de la consolidation globale. Les deux personnes morales sont gérées de manière uniforme, si bien qu'une influence dominante existe.

2.3 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels consolidés, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

3. Commentaires concernant le bilan

3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

UNICEF Suisse est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (point 3.8) en faveur des activités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes et les projets au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités sont importantes le jour de l'établissement du bilan.

3.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

(en CHF)	2013	2012
Créances envers des tiers	456'530	547'677
Réajustements de valeurs	-9'131	-11'014
Total	447'399	536'663

3.3 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2013	2012
Avoir impôt anticipé	76'735	78'072
Compte AXA 60 01 11.101929 (CPP)	425'622	0
Autres créances	96'473	323'359
Réajustements de valeurs	0	-248'748
Total	598'830	152'683

La position «Autres créances» de 323'359 francs pour l'exercice 2012 prenait en compte une créance de 248'748 francs envers l'Administration fédérale des contributions. Cette dernière a fait l'objet d'un réajustement de valeurs conformément au principe de précaution et a pu être entièrement réglée au cours de l'exercice 2013.

En date du 1er janvier 2013, le comité a décidé de changer de caisse de pension et d'opter pour AXA Winterthur. Cette compagnie d'assurance administre – ce qui est nouveau – un compte comme base de décompte. Le solde de ce compte à la fin de l'exercice correspond au «Compte AXA 60 01 11.101929 (CPP)» qui figure sous la rubrique «Autres créances».

3.4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette du marché (principe de la valeur minimale). Le Comité suisse pour l'UNICEF a remanié en 2013 sa palette de produits, ce qui a entraîné une baisse des stocks.

3.5 Compte de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

Jusqu'en 2012, on inscrivait ici le paiement anticipé à l'assurance de la caisse de pension pour l'année suivante.

3.6 Placements

(en CHF)	2013	2012
Actions Suisse	4'544'891	4'396'765
Actions étranger	959'586	926'502
Obligations Suisse	5'869'162	6'694'153
Obligations étranger	316'126	379'094
Total	11'689'765	12'396'514

En vertu des nouvelles directives d'UNICEF Suisse concernant les placements, les titres (papiers-valeurs) sont évalués selon les valeurs d'acquisition ou, si elles sont plus faibles, selon les valeurs du marché et sont inscrits sous l'actif immobilisé. La valeur du marché des placements s'élève au 31 décembre 2013 à 12'493'738 francs.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de fabrication après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour les bâtiments, elle est de dix ans, pour le matériel de bureau et l'informatique, de trois ans. La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

(en CHF)	Mobilier		Aménagements		Matériel de bureau/ informatique		Terrain	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Valeurs d'acquisition								
Etat au 01.01.	459'413	457'415	557'592	552'672	1'445'072	1'087'947	450'000	450'000
Entrées	0	1'998	0	4'920	41'454	364'842	0	0
Sorties	0	0	0	0	-13'560	-7'717	0	0
Valeurs d'acquisition	459'413	459'413	557'592	557'592	1'472'966	1'445'072	450'000	450'000
Amortissements								
Etat au 01.01.	400'000	366'200	225'726	177'693	1'017'539	1'014'903	0	0
Sorties	0	0	0	0	-13'560	-7'717	0	0
Amortissements	33'800	33'799	48'033	48'033	162'123	10'535	0	0
Amortissements cumulés	433'800	400'000	273'760	225'726	1'166'102	1'017'539	0	0
Valeur comptable	59'414	91'215	331'866	374'979	427'533	73'047	450'000	450'000
Valeur comptable	25'613	59'414	283'833	331'866	306'864	427'533	450'000	450'000

UNICEF Suisse dispose d'une parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés dans la commune de Magadino qui lui a été offerte en cadeau. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale datant du 21 février 2008. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans. L'estimation de la valeur vénale effectuée le 5 septembre 2013 n'entraîne aucun réajustement de valeur.

La valeur des immobilisations corporelles pour l'assurance incendie s'élève à 900'000 francs le jour de l'établissement du bilan.

3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les moyens financiers affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. Ces moyens financiers se composent de dons d'origine privée et institutionnelle.

L'affectation de ces moyens financiers répond au vœu des donateurs. Les responsables des programmes dans les pays concernés informent régulièrement UNICEF Suisse de l'utilisation des fonds et des progrès accomplis dans la réalisation des projets et des programmes. Après la clôture du programme, UNICEF Suisse reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants d'UNICEF Suisse se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, leur portée et leur adéquation avec les buts des donateurs.

3.9 Autres dettes à court terme

La diminution de la position «Autres dettes à court terme» en 2013 s'explique par une dette envers la Poste Suisse à la fin de l'exercice 2012.

3.10 Comptes de régularisation passif

La position «Comptes de régularisation passif» comprend les dépenses suivantes:

(en CHF)	2013	2012
Passifs transitoires – frais de personnel	168'554	205'514
Passifs transitoires – autres	422'033	283'130
Recettes anticipées	0	62'500
Total	590'587	551'144

Les «passifs transitoires – frais de personnel» concernent les vacances, les heures supplémentaires et les gratifications. L'augmentation enregistrée pour «passifs transitoires – autres» s'explique par des factures non encore reçues au 31 décembre 2013 pour des marchandises, pour des activités dans le cadre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés ainsi que pour le site Internet de l'UNICEF.

3.11 Dettes à long terme «Programmes»

Cette position comprend les contributions de la fondation en faveur de projets dont la durée dépasse trois ans. La planification à moyen terme de l'UNICEF pour la période 2014-2017 a entraîné des changements concernant les contributions remises pas UNICEF Suisse aux programmes à l'étranger. UNICEF Suisse s'est engagé à mettre à disposition, en puisant dans le capital libre généré, un montant supplémentaire de 1'223'045 francs pour les programmes de l'UNICEF dans les pays. La durée et l'affectation à tel ou tel programme sont fixées par le conseil de fondation et répondent au vœu des donateurs.

Etat au 31.12.2012 (en CHF)	Attribution aux dettes programmes	Attribution exceptionnelle aux dettes programmes	Etat 31.12.2013
14'501'770	+ 1'880'314	+1'223'045	17'605'129

3.12 Fonds avec affectation limitée

UNICEF Suisse dispose de plusieurs fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes dans les pays en développement et en Suisse, conformément aux statuts.

(en CHF)	2013	2012
Fonds MGF Suisse	415'088	188'577
Fonds droits de l'enfant Suisse	126'278	153'535
Fonds études	101'637	241'837
Fonds VIH/sida	179'628	181'679
Fonds aide d'urgence	68'101	79'182
Total	890'732	844'810

Le fonds «MGF Suisse» permet la réalisation de mesures pour la mise en oeuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines. En 2013, UNICEF Suisse a reçu des contributions destinées aux activités prévues en 2014 en collaboration avec l'université de Zurich et d'autres organisations non gouvernementales et gouvernementales. Le fonds «droits de l'enfant Suisse» réunit des dons affectés spécifiquement à des activités touchant aux droits de l'enfant, réalisées en Suisse.

Le fonds «Études» sert à financer des travaux scientifiques servant de base théorique à la mise en oeuvre de la Convention des droits de l'enfant (CDE) en Suisse. Actuellement, l'Institut des sciences de l'éducation de l'université de Zurich réalise une étude sur la participation des enfants au sein de la famille, à l'école et dans la commune en référence à l'article 12 de la CDE.

Le fonds «VIH/sida» est destiné à financer des activités pour endiguer le VIH/sida dans les pays en développement.

Le fonds «aide d'urgence» réunit des fonds destinés aux programmes d'urgence dans les régions frappées par des crises et des catastrophes.

3.13 Capital versé (fondation)

Cette position désigne le capital de fondation de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

3.14 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes réalisés en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation en Suisse. La diminution du capital libre généré s'explique essentiellement par l'augmentation des contributions versées aux programmes à l'étranger (voir 3.11) et par l'attribution de certains montants au capital lié (désigné) généré (voir 3.15) afin d'assurer le déroulement des programmes dans différents domaines stratégiques.

3.15 Capital lié (désigné) généré

En raison des changements stratégiques de l'UNICEF et d'UNICEF Suisse quant à l'orientation des programmes, le comité du Comité suisse pour l'UNICEF a transféré deux millions de francs du capital libre au capital lié (désigné) pour des domaines bien précis des projets et des programmes. Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements envers les pays où se déroulent les programmes.

(en CHF)	2013	2012
Réserve pour les fluctuations de valeur des titres	859'697	886'192
Équipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	650'000	350'000
Communication concernant le développement	900'000	600'000
Violence faite aux filles	900'000	500'000
Survie des enfants	1'000'000	700'000
Aide d'urgence	950'000	600'000
Bien-être & développement de la petite enfance	950'000	600'000
Total	6'709'697	4'736'192

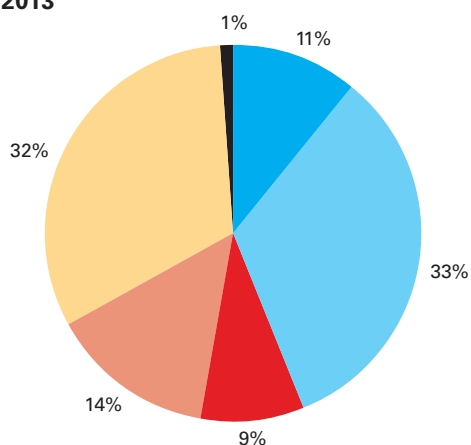
Les directives d'UNICEF Suisse régissant les placements obligent l'organisation à constituer une réserve pour les fluctuations de valeur des titres: dix pour cent sur les actions et cinq pour cent sur les obligations.

4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

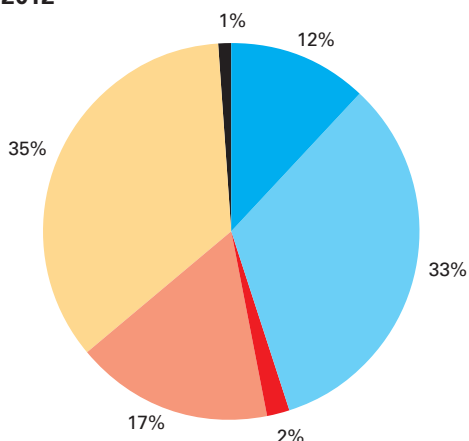
4.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se présente comme suit:

2013



2012



- Projektpatenschaften und Mitglieder
- Spenden aus Sammlungen
- Spenden für Nothilfe
- Legate und Erbschaften
- Institutionelle Spenden
- Spenden aus Warenhandel

4.1.1 Dons destinés à l'aide d'urgence

Les dons destinés aux programmes d'urgence ont augmenté de 1.9 millions de francs en 2013 par rapport à l'exercice précédent. Les ravages causés par le typhon «Haiyan» aux Philippines ont suscité en Suisse un immense mouvement de solidarité avec la population touchée.

4.1.2 Dons institutionnels

La diminution des dons institutionnels au cours de l'exercice 2013 s'explique notamment par l'afflux de dons particulièrement importants en 2012.

4.2 Dépenses occasionnées par les programmes

4.2.1 Programmes à l'étranger

Il s'agit de fonds qu'UNICEF Suisse a mis à disposition durant l'exercice 2013 pour la réalisation des activités dans le cadre du déroulement des programmes dans les pays en développement.

4.2.2 Programmes en Suisse

Il s'agit des fonds mis à disposition par UNICEF Suisse pour les programmes réalisés en Suisse.

4.2.3 Frais de personnel «Programmes»

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des projets réalisés en Suisse.

4.2.4 Monitoring des programmes

Les représentantes et les représentants d'UNICEF Suisse vérifient régulièrement l'efficacité de l'utilisation des fonds dans les pays en développement, de manière à assurer la transparence et à générer la confiance quant à l'affectation correcte des dons. Les moyens financiers utilisés à cet effet sont inclus sous cette position.

4.3 Dépenses concernant les structures

4.3.1 Relations publiques et prestations de services

Durant l'exercice 2013, UNICEF Suisse a consacré 706'360 francs aux relations publiques et aux prestations de services. Conformément au mandat défini par les statuts, UNICEF Suisse peut ainsi informer la population de manière détaillée sur les visées et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et, par ailleurs, la sensibiliser et l'appeler à apporter son soutien.

4.4 Résultat financier

UNICEF Suisse reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-unis et en euros; ces montants sont affectés immédiatement aux programmes dans les pays en développement ou changés en francs suisses. A fin 2013, UNICEF Suisse disposait de montants en monnaies étrangères d'une valeur de 681'776 francs.

Les placements ont généré en 2013 une perte non réalisée de 44'076 francs, tandis qu'elle s'élevait à 42'951 francs pour l'exercice 2012; ces montants sont inclus dans la position «Charges financières». Les produits financiers non réalisés s'élevaient à 195'112 francs pour l'exercice 2013 tandis qu'ils atteignaient 371'007 francs pour l'exercice 2012.

5. Autres données

5.1 Dédommagements des organes directeurs

Les membres du comité du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement, sans rétribution. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Les dédommagements et les dépenses ainsi que le salaire brut de la direction s'élevaient au total à 216'492 francs pour l'exercice 2013 tandis qu'ils atteignaient 217'926 francs en 2012. Le rapport entre le salaire le plus élevé et le plus bas est de 1:2.9.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs et collaboratrices d'UNICEF Suisse sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions fixes dont s'acquittent les employés/les employées et l'employeur. Les contributions de l'employeur s'élevaient à 211'081 francs en 2013 et à 178'380 francs en 2012; précisons que le montant de 2013 inclut un supplément extraordinaire de 13'068 francs. L'assurance de la caisse de retraite a été conclue avec un assureur tous risques, si bien qu'il n'y a aucun risque de couverture insuffisante pour l'employeur.

5.3 Prestations gratuites

Durant l'exercice 2013, UNICEF Suisse a reçu une prestation gratuite de 415'116 francs pour le transport de matériel d'aide d'urgence. UNICEF Suisse a pu bénéficier par ailleurs des rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

5.4 Présentation de l'évaluation des risques

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances et des risques qui leur sont associés a lieu dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux membres du comité et du conseil de fondation; des mesures sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

5.5 Événements particuliers survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2013 n'a été identifié.

5.5 Événements particuliers survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2013 n'a été identifié.

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés annuels
au Comité du Comité Suisse pour l'UNICEF
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels d'UNICEF Suisse ci-joints, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2013. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés annuels, conformément à Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux normes comptables de l'organisation, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés annuels pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux règlements de l'organisation.

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
Téléphone: +41 58 792 44 00, Téléfax: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

René Rausenberger
Expert-réviser
Réviser responsable

Claudia Andri Krensler
Expert-réviser

Zürich, 11. Avril 2014

Annexe:

- Comptes consolidés annuels (bilan, compte d`exploitation, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)